

COMMUNE DE MUTZENHOUSE
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2015
Sous la présidence de M. Pascal WICKER, Maire

Présents : BRION Christophe, STEINMETZ-BORNERT Gérard, LUX Patrick, BORNERT Isabelle, GERBER Robert, GRAUFFEL Didier, JACOBY Florence, JOST Bertrand, WINKEL Yannick, JUNG Audrey

Approbation du Procès-verbal du 27 mai 2015

Le procès-verbal de la séance du 27 mai 2015 est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur JOST Bertrand est nommé comme secrétaire de la séance de ce jour.

Ecole : Acquisition de placards et casiers à livres

Le Conseil Municipal

- **DECIDE** l'acquisition de 5 casiers à livres fixes et de 5 casiers à livres sur roulettes
- **DECIDE** l'acquisition de 2 placards, 1 pour la salle informatique, 1 pour salle directrice

- **CONFIE** les travaux d'acquisition de casiers à Menuiserie ND Ebénisterie, 1 Impasse des Jardins à SCHWINDRATZHEIM pour un montant HT de 2 160,00 €
- **CONFIE** les travaux d'acquisition de placards à Menuiserie ND Ebénisterie, 1 Impasse des Jardins à SCHWINDRATZHEIM pour un montant HT de 2 805,00 €

VOTE

Monsieur Christophe ne prend pas part au vote

Pour 8

Contre 2 : STEINMETZ-BORNERT Gérard – GRAUFFEL Didier

Modification d'un prêt

VU la délibération du 8 avril 2013, concernant la réalisation d'un crédit d'un montant de 350 000 €,
VU les différents décaissements à savoir 100 000 €,
VU la durée du prêt à savoir 15 ans,
VU la trésorerie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **DECIDE** la réduction de remboursement de trimestre
- **DEMANDE** de passer de 56 à **12 trimestrialités**

Prise en charge dépenses jeux inter village

Le Conseil Municipal

- ↗ **DECIDE** de prendre en charge l'impression noire recto/verso sur les Tee Shirts de l'équipe de MUTZENHOUSE qui était représentée aux jeux inter villages à BOSSENDORF.
- ↗ **AUTORISE** le Maire à mandater la facture de IMPRESS IONNANT 26 rue St Nicolas à SAVERNE pour un montant de 90,00 € HT.

Vote : 9 pour

1 abstention – Lux Patrick

1 contre – BRION Christophe